

LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 16 juillet 2026

Réf. Dossier suivi par DE CAEVEL Ode - Mail : ode.decaevel@forma-protec.fr

CONVOCATION : Monsieur Rémi SALIN

N° Identification : **141063**

Session n° 260406A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le jeudi 23 juillet 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

jeudi 23 juillet 2026

à

07:55

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**
1 route de Vendeville
59175 TEMPLEMARS
Tél : 03.20.71.60.73

Planning

: **23/07/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail. A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Miguel GARCIA

Directeur de centre



LIP LILLE

Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey

132 rue du Molinel

59800 LILLE

TEMPLEMARS, le 16 juillet 2026

Réf. Dossier suivi par DE CAEVEL Ode - Mail : ode.decaevel@forma-protec.fr

CONVOCAION : Monsieur Samir NAASSI

N° Identification : **141064**

Session n° 260406A

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation :

Formation travail en hauteur et port du harnais

Cette formation se déroulera le jeudi 23 juillet 2026, pour une durée de 7.00 heures

Format formation : Présentiel.

Le planning détaillé de vos journées est décrit ci-dessous.

Merci d'être présent le

jeudi 23 juillet 2026

à

07:55

: **FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE**
1 route de Vendeville
59175 TEMPLEMARS
Tél : 03.20.71.60.73

Planning

: **23/07/2026** de 08:00 à 16:00

Objectifs

: Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.

Evaluation

: Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.

Pré-requis

: Ne pas avoir de contre-indications médicales.
Être âgé de plus de 18 ans (sauf dérogation de l'employeur)

- **Merci de vous munir de vos EPI**
- **Les chaussures de sécurité sont obligatoires**
- **Selon la formation** : vêtement haute visibilité (classe 2), gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais, longe
- **Sans EPI, les stagiaires ne passeront pas la partie pratique et ne pourront être évalués**

Conformément au décret du 20 novembre 2023, les organismes de formation sont tenus de collecter le numéro de sécurité sociale dans le cadre de l'alimentation du Passeport prévention. **Merci de vous munir de votre carte vitale lors de votre venue.**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail. A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Miguel GARCIA

Directeur de centre

